



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 8 JUIN

N°2020-35

L'an deux mille vingt et le lundi huit juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 2/06/2020

Date d’Affichage : 2/06/2020

PRESENTS : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BOUCHERON, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

SECRÉTAIRE : Mme Florence GUILLEMOTO,

Nombre de membres en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Objet de la délibération : Signature du nouveau contrat avec SOREGIES IDEA

Vu les articles L.2122-1 et R.2122-8 du code de la commande publique,

Vu le Code de l’Energie,

Vu la proposition de contrat de fourniture d’électricité à prix de marché « SOREGIES IDEA » de la SAEML SOREGIES,

et l’opportunité financière qu’elle représente,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l’unanimité :

- **APPROUVE** le nouveau contrat de fourniture d’électricité SOREGIES IDEA applicable dès réception par SOREGIES de la notification du contrat signé,
- **AUTORISE** la signature par Monsieur le Maire du nouveau contrat de fourniture d’électricité SOREGIES IDEA.

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 9 juin 2020



Le Maire,

G. Wibaux
Géry WIBAUX

AR PREFECTURE

086-218601862-20200609-D2020_35_01-DE
Regu le 11/06/2020